

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget provincial 2026

LES MÉDIAS COMMUNAUTAIRES DANS L'ANGLE MORT DU GOUVERNEMENT

Montréal, 19 mars 2026 – L'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) et la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (Fédération) ne peuvent faire autrement que se désoler devant le budget provincial 2026 dévoilé hier. Encore une fois, les médias communautaires sont laissés pour compte.

Le budget total alloué au ministère de la Culture et des Communications s'élève à 567 M\$, dont 50 % correspond à la reconduction de programmes existants. Dans l'autre moitié, aucune somme ne touche les médias communautaires. Bien que les médias privés aient obtenu un gain en termes de crédits d'impôt, cela ne concerne pas les médias communautaires, qui sont des organismes à but non lucratif.

« Le gouvernement du Québec a encore une fois manqué une opportunité de montrer son soutien envers les médias communautaires, des acteurs locaux de première ligne qui répondent quotidiennement aux besoins de leur communauté en leur procurant de l'information fiable tout en favorisant l'exercice d'une citoyenneté active et critique, centrée sur les gens et les événements qui animent leur milieu de vie », exposent les représentants des regroupements de médias communautaires, soit Yvan Girouard, directeur général de l'AMECQ, Angelica Carrero, directrice générale de l'ARCQ et Amélie Hinse, directrice générale de la Fédération des TCA du Québec.

Des solutions proposées

Depuis plusieurs années déjà, les trois regroupements proposent une solution au gouvernement qui apporterait un soutien non négligeable au secteur qu'ils défendent: augmenter la part des investissements publicitaires du gouvernement consacrée aux médias communautaires, faisant passer la cible fixée dans l'énoncé politique de 1995 de 4 % à 12 % afin d'assurer à la fois l'efficacité de ses communications et la pérennité d'un maillage informationnel local essentiel à la société québécoise.

« Il faudrait également revoir les subventions accordées par le Programme d'aide au fonctionnement pour les médias communautaires (PAMEC), des montants dérisoires qui n'ont pas été adéquatement actualisés au fil de nombreuses années et qui doivent servir aux opérations quotidiennes de ces médias. Leur viabilité économique est en péril, et ce sont surtout leurs bénévoles qui les gardent en vie », ajoutent monsieur Girouard et mesdames Carrero et Hinse.

Les médias communautaires sont l'épine dorsale de l'information locale au Québec. En période de contraction du secteur privé, il est à la fois démocratique et stratégique d'accentuer leur soutien, et ce, afin de préserver l'accès à l'information locale, de stimuler l'emploi régional et de fiabiliser la diffusion des messages publics au plus près des citoyennes et citoyens.

À propos de l'AMECQ

L'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) a été fondée à Québec le 16 novembre 1980 et a pour but de fournir des services de soutien et de formation à ses journaux communautaires membres, tout en les regroupant et en les représentant pour que ceux-ci puissent remplir leur rôle et leur mission fondamentale. Les liens étroits et constants que l'AMECQ entretient avec ses membres lui assurent une connaissance dynamique du secteur et de ses besoins.

À propos de l'ARCQ

Depuis sa fondation en 1979, l'Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec (ARCQ) vise à soutenir le progrès et la renommée de la radiophonie communautaire. Elle représente un réseau de 37 stations autonomes et indépendantes établies dans 15 régions administratives du Québec. Ses interventions permettent d'accroître leur rayonnement et leur impact au sein des communautés qu'elles desservent, en plus de valoriser leur rôle de créatrice de contenus locaux et régionaux.

À propos de la Fédération des TCA du Québec

Fondée en novembre 1998, la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec regroupe actuellement 42 corporations sans but lucratif de télévision communautaire autonome communément appelé TCA. Les membres de la Fédération sont répartis dans 15 des 17 régions administratives du Québec. Les objectifs de la Fédération sont de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres; promouvoir le développement de la télévision communautaire au pays; favoriser la concertation entre leurs membres ainsi qu'avec les différents partenaires du milieu; et consolider et développer le financement de la télévision communautaire autonome.

Source :

Association des médias écrits communautaires du Québec

Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec

Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec

Informations :

Yvan Girouard, directeur général de l'AMECQ

girouard@amecq.ca

514 383 8533

Pénélope Clermont, communications de l'ARCQ

communications@arcq.qc.ca

514 622-2699

Amélie Hinse, directrice générale de la Fédération

ahinse@fedetvc.qc.ca

819 604-7900